

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 30 janvier 1880](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 30 janvier 1880

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[30 janvier 1880](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin avertit Ganault qu'il se rendra à Laon le mardi 3 février et qu'il sera heureux de le voir à la préfecture pour consulter les documents d'enquête et étudier l'avant-projet de l'ingénieur pour la ligne du Cateau à Saint-Erme et le projet définitif, que l'ingénieur en chef lui a permis de consulter. Godin rapporte à Ganault qu'une réunion s'est tenue la veille à Guise en présence du préfet, non pour discuter du tracé à travers la ville de Guise, mais pour obtenir le concours financier des communes ; il lui explique qu'il a été à cette occasion sollicité pour une subvention de 25 000 F, qu'il a indiqué qu'il pourrait verser davantage à la condition que le tracé évitât le malheur public de 5 passages à niveau, que Menche de Loisne fut invité à parler du chemin de fer par le préfet, qu'il a répondu en montrant les avantages du tracé sous le faubourg de Villers, mais que le préfet et Menche de Loisne ont un parti pris. Godin remercie Ganault de lui prêter son concours auprès de la commission d'enquête et auprès du ministre Varroy.

Notes Henri Auguste Varroy (1826-1883), ingénieur des ponts et chaussées, est ministre des Travaux publics de décembre 1879 à septembre 1880, puis de janvier à août 1882.

## Mots-clés

### [Chemins de fer](#)

#### Personnes citées

- [Menche de Loisne, Henri Marie Joseph \(1824-1903\)](#)
- [Séblin, Charles \(1846-1917\)](#)
- [Varroy, Henri Auguste \(1826-1883\)](#)

#### Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laon \(Aisne\)](#)

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 4 p. (347r, 348r, 349v, 350v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise 30 Janvier 1880 347

Mon cher ami,

Je compte me rendre à Laon mardi  
3 février. Je vous remercie cordialement de  
votre aimable invitation, mais l'heure à  
laquelle arrive le train ne me permet pas  
d'accepter votre déjeuner. J'aurai hâte de  
m'en aller au bureau à l'hôtel pour une  
vulgarisation plus tôt à l'ouvrage à la Préfec-  
ture avec les employés que j'y conduirai.

Mais j'ai bien désiré de vous  
avoir avec moi pour examiner, comme  
membre de la Commission d'enquête devant  
le projet de l'Ingénieur et le projet de l'architecte  
de Laon.

L'avant-projet de l'architecte de Laon et  
le projet définitif sont entre les mains de  
l'ingénieur en chef. Il les avait ici à Guise  
et il en a parlé devant la réunion.

J'ai demandé communication de ces  
documents, il a promis me donner sa  
faction dans son cabinet à Laon, mais  
vous me feriez bien plaisir si vous

H. Gavault à Laon

pourriez faire remettre ces pièces à la Préfecture afin de me permettre d'en prendre connaissance au même temps que des documents concernant l'enquête de l'ancien projet actuel.

L'affaire de la traversée de Guise reste une grande question. Hier, dans notre réunion, à l'ouverture de la séance, le Préfet avait dit: "vous ne sommes pas réunis pour examiner ni discuter les tracés; la réunion n'a d'autre objet que d'appeler les communes et les industriels à accorder un concours nécessaire pour activer l'entreprise du chemin de fer proposé."

Puis M. le Préfet fit l'appel des noms et j'eus l'honneur d'être désigné le second comme appelé à donner une subvention de 25000<sup>fr</sup>. Je répondis que j'étais disposé à donner une subvention plus élevée, mais qu'en ma qualité de conseiller général chargé de défendre les intérêts de la ville de Guise, je devais subordonner ma souscription à un tracé évitant ce que je considérerais comme un malheur public, à savoir cinq passages à niveau.

dans les principales rues de la ville.  
 y ajoutai que je devais faire mes observations  
 à ce simple essai trouvant, comme M. le  
 Préfet l'avait dit, que la cérémonie n'était pas  
 faite pour discuter les traits.

Malgré ce que ~~le Préfet~~ avait dit  
 M. le Préfet invita M. Bouché de Laigne à  
 prendre la parole et pendant trois quarts  
 d'heure, celui-ci parla de tous les chemins  
 de fer du monde, sans presque faire  
 allusion à la traversée de Guise. Je fus  
 donc obligé de répondre et le fis, comme  
 d'habitude, de manière à mettre en  
 lumière les inconvénients de passage à  
 travers Guise et les avantages qu'il y  
 aurait, au contraire, à faire passer le  
 chemin de fer sans la faubourg, villes  
 dans des conditions infiniment plus écono-  
 miques pour l'état et plus avantageuses  
 pour la ville.

Mais il y a parti pris et chez  
 l'ingénieur, et chez le Préfet, et l'on  
 fait croire aux populations que si  
 l'on ne laisse pas traverser la ville de  
 Guise, on pourra reculer indéfiniment.

l'exécution du chemin de fer.

Indépendamment de ce qu'il ya de grave pour la ville de Genève dans une telle situation, c'est un préjudice énorme causé à la plus grande industrie du pays.

Je causerai longuement de tout cela avec vous, car je serais heureux que vous me pussiez donner un conseil sérieux auprès des membres de la Commission d'enquête si c'est possible et auprès du ministre, M. Vétroz, que vous avez connu. Je m'offre dès aujourd'hui à vous dédommager des déplacements et des frais auxquels tout cela pourrait vous obliger.

Bien cordialement à vous

Genève  
G. D.